

## Pièces d'identité autorisées pour accéder aux locaux de l'OCDE

L'accès aux sites de l'OCDE est soumis à des règles de contrôle : tout visiteur ou délégué doit présenter une pièce d'identité afin de se faire délivrer un badge d'accès.

Les pièces d'identité acceptées sont :

- carte nationale d'identité,
- passeport,
- carte diplomatique (délivrée par le Ministère des Affaires Étrangères français),
- carte ou titre de séjour délivrés par le gouvernement français,
- permis de conduire français (nouveau format depuis fin 2013.)

Toute autre preuve d'identité (ancien permis de conduire français d'avant 2013, copie d'une pièce d'identité sur papier ou téléphone, etc.) **n'est pas acceptée.**

## Authorised identity documents to access the OECD premises

Access to OECD premises is subject to security regulations: visitors or delegates must present a valid identity document (ID) to receive an access badge.

Accepted ID documents are:

- national identity card,
- passport,
- diplomatic card (issued by the French Ministry of Foreign Affairs),
- residence permit or card issued by the French Government,
- French driving license (new format since end 2013.)

Other forms of proof of identity (e.g., a pre-2013 French driver's license, a paper copy or electronic versions of IDs, etc.) **are not accepted.**